

Mairie de Juvisy-sur-Orge
6 rue Piver - 91260 Juvisy
Contacts : j.derorthais@mairie-juvisy.fr
Tél.: 01 69 12 50 09 – 06 21 78 30 45



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hôpital de Juvisy : Une début de victoire devant la justice administrative !

Etienne CHAUFOUR, Maire de Juvisy-sur-Orge, se félicite de la décision du rapporteur public (ex commissaire du gouvernement) lors de l'audience de ce jour au tribunal administratif de Versailles.

Alors que la Mairie de Juvisy-sur-Orge, à travers son Maire, avait formulé un recours il y a quelques mois auprès du Tribunal Administratif de Versailles, sur les fermetures des services de maternité et de chirurgie de l'hôpital juvisien, le rapporteur public a préconisé aujourd'hui **l'annulation de la délibération du Conseil d'Administration du Syndicat Inter Hospitalier de JUVISY-SUR-ORGE** en date du 2 juillet 2008, portant approbation du nouveau projet d'établissement, qui préconisait la fermeture de la maternité et de la chirurgie.

Si au terme de l'audience, l'affaire a été mise en délibéré, cette première victoire renforce les positions et arguments de M. CHAUFOUR et de tous les élus et populations du territoire.

En tant que Maire et Président du Conseil d'administration de l'hôpital, et donc responsable juridique de l'établissement, il se félicite que la justice entende l'intérêt de plus de 200.000 habitants à conserver un hôpital public jouant pleinement son rôle de pivot de santé sur le territoire fortement urbanisé du Nord de l'Essonne. Il se réjouit également que le rapporteur public ait reconnu le bien fondé des arguments en faveur du personnel, des patients et des parturientes, alors même que l'Agence Régionale d'Hospitalisation ne les entendait pas.

Rappelant que plusieurs dizaines d'emplois sont en jeu, Etienne CHAUFOUR réitère sa pleine confiance en la justice républicaine de notre pays, et attend sereinement que les magistrats du Tribunal Administratif de Versailles statuent d'ici quelques semaines dans le sens préconisé aujourd'hui par le rapporteur public.

Il en va de la conservation des services de maternité et de chirurgie dont toute la population du bassin de vie de Juvisy espère le maintien.